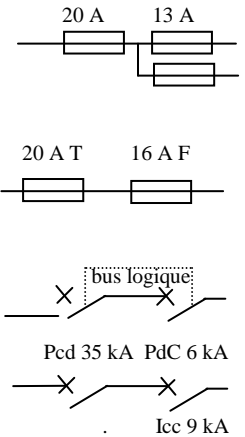


Sélectivité

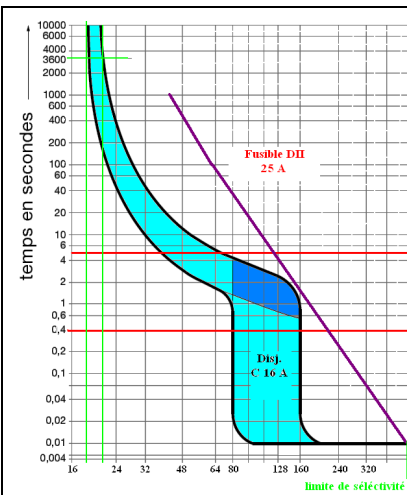
Le but de la sélectivité est de limiter les conséquences d'un défaut à la seule partie de l'installation concernée.

Il existe 4 types de sélectivité.

- Ampèremétrique la sélectivité ampèremétrique consiste à placer en amont un coupe-surintensité d'intensité nominale supérieure (2 rangs) à celle du coupe-surintensité directement en aval
- chronologique la sélectivité chronologique consiste à placer en amont un coupe-surintensité dont le temps de réaction est supérieur (à intensité équivalente) à celui du coupe-surintensité directement en aval
- logique la sélectivité logique consiste à placer en amont des coupe-surintensité en cascade qui vont communiquer entre eux par un bus et décider duquel doit couper le circuit.
- Filiation (coordoné) Augmentation du pouvoir de coupure d'un c.-s par celui placé en amont lors de très grand courant de c.-c.
Défaut : toute l'installation est mise HS



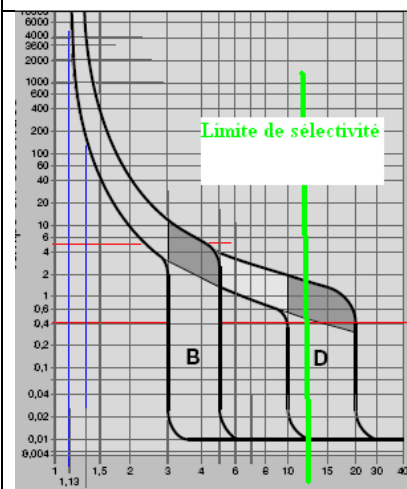
Limite de la sélectivité :



Il s'agit d'une installation protégée en amont par un fusible 25 A et en aval par un disjoncteur C 16 A.

La sélectivité n'est plus assurée lorsque le courant de court-circuit dépasse le point de croisement des deux courbes caractéristiques.

Dans le cas du fusible en aval du disjoncteur, il n'y a pas de limite de sélectivité, le temps de réaction du fusible continuant à diminuer avec l'augmentation du courant



Il s'agit d'une installation protégée en amont par un disjoncteur B et en aval par un disjoncteur D.

La sélectivité n'est plus assurée lorsque le courant de court-circuit dépasse le point de jonction des deux courbes caractéristiques B et D.

